

CALENDRIER MOTOCROSS RHÔNE-ALPES 2018

COURSES BOURGOGNE SELECTIONNEES POUR LA QUALIFICATION AU STF

<u>DATE</u>	<u>LIEU</u>	<u>CLUB ORGANISATEUR</u>	<u>TYPE</u>	<u>CATEGORIES ENGAGEES</u>
01 MAI	01-GRIEGES	MC UFOLEP GRIEGEOIS	Course Régionale	Toutes catégories (A / B/ C-D / Prestige/Féminine)
13 MAI	58 – TERNANT	SUD MORVAN MOTO-CLUB	Course Régionale	Toutes catégories «
20 Mai	71-L'ABERGEMENT de CUISERY	MC des SABLES	Course Régionale	Toutes catégories «
24 JUIN	71-VARENNES LE GRAND	MC VAL DE SAÔNE	Course régionale	Toutes catégories «

A= SOLO A 85 B= SOLOB 125 2T/250 4T C= 250 2T/250/450 4T Prestige= Pilotes de + de 40 ans

REMARQUES:

- Les pilotes de Rhône-Alpes devront participer à trois de ces courses pour être sélectionnés pour le STF.
- Pour les pilotes ayant participé aux 4 courses du calendrier RA, les trois meilleurs résultats seront retenus.
- Ils pourront aussi participer à d'autres courses du calendrier de Bourgogne, mais hors sélection **Bourgogne et RA pour le STF**.
- Pour la sélection au STF, les points seront extraits du classement effectué par la Bourgogne (**3 meilleurs résultats des courses du calendrier RA ci-dessus**).
- Le règlement appliqué est celui en vigueur en Bourgogne (voir site UFOLEP de la Bourgogne)
- Les engagements sont pris directement auprès du responsable de la région Bourgogne (des documents seront diffusés Vers les pilotes licenciés en Rhône-Alpes).

Renseignements :

UFOLEP BOURGOGNE FRANCHE-COMTE 06 81 70 24 16
Responsable engagements/ classement Corinne OBOZIL 06 09 05 01 60
corinneobozil@sfr.fr

Le 16/12/2017 Jc. BODEVIN Secrétaire de la Commission MOTOCROSS RA

Transmis à UFOLEP SAVOIE pour validation le 16/12/2017

Toutes les infos sont publiées sur mccs.fr